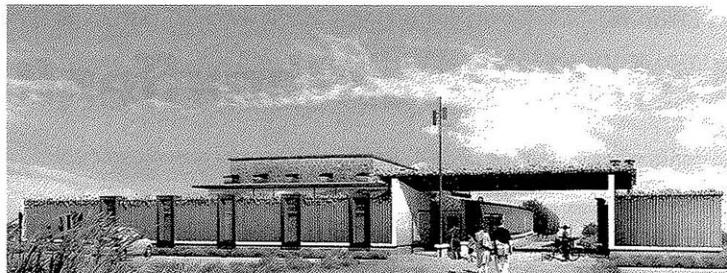
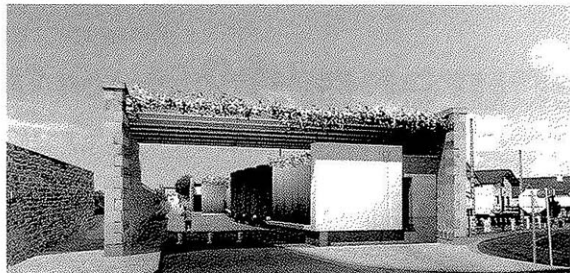


Yves Perret et Marie-Renée Desages, architectes : « Nous garderons cette radicalité qui fait la force du lieu »

Le stand de tir de Moingt va bientôt attaquer sa transformation en Maison des associations. D'ici un petit mois, le chantier va commencer. Les architectes stéphanois Marie-Renée Desages et Yves Perret, désignés comme maîtres d'œuvres, présentent ce projet ambitieux, qui accueillera une cinquantaine d'associations.



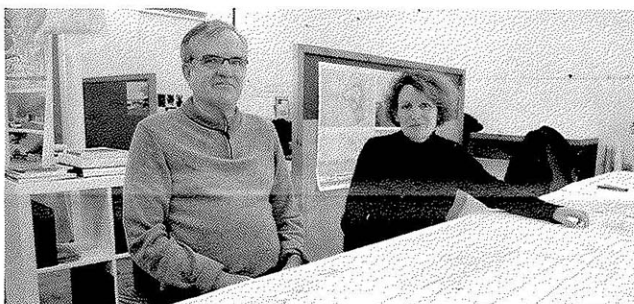
« C'est la première fois qu'un plan nous oblige à revoir la taille de nos tables ! », s'amuse Yves Perret. Épaulé par Marie-Renée Desages, l'architecte et maître d'œuvre du projet de la future Maison des associations, perçoit dans l'ancien stand de tir de Moingt, un bâtiment hors norme : « L'ancien stand de tir représente un tube de pierre de 250 mètres de long, pour une largeur de 12 mètres. Nous garderons cette radicalité qui fait la force du lieu », annonce-t-il.

Malgré son ancienneté, le site a visiblement parfaitement résisté au temps, si bien que très peu de réparations sont prévues. « Les bâtiments militaires sont souvent austères mais très bien construits. Cela se confirme avec le stand de tir. Il n'y aura aucun problème de stabilité de l'existant », confirme l'architecte.

2,50 m à l'entrée... 10 m au fond

Sur le principe, chaque association aura sa propre entrée sur la façade de la structure. Le bâtiment va être partagé en petites unités fonctionnelles, en fonction du besoin des associations résidentes.

La répartition des activités a été pensée en fonction d'une autre caractéristique du bâti-



Yves Perret et Marie-Renée Desages sont les maîtres d'œuvre de la future Maison des associations.

ment. À l'entrée, le plafond est à 2,50 m de haut alors qu'au bout, 250 mètres plus loin, il atteint 10 mètres. « Au fond, on a imaginé des vestiaires communs pour la partie destinée aux associations sportives. Un dojo, les clubs de karaté, de boxe, ou encore la salle de musculation et la salle d'évolution seront installées là où le plafond sera élevé. Puis viendront les associations de théâtre, de maquette, billard, de bridge, les Tupins, etc. » Les salles de réunions, mutualisées pour les associations qui en feront la demande et les bureaux administratifs seront créés à l'entrée, côté avenue Thermale.

« Au plus près de la demande des associations »

Les architectes stéphanois annoncent un gros travail préalable réalisé en collaboration avec les associations concernées, pour prévoir toutes les caractéristiques propres à chacun de leurs activités. « La plus grosse séance de travail a eu lieu une fois le projet réalisé, avec le cahier des charges, pour modifier éventuellement certains points, afin d'être au plus près de la demande des associations », souligne Yves Perret. Les travaux doivent débuter d'ici un petit mois. Dans un

peu plus d'un an, de nombreuses associations pourront quitter le « vieux Guy IV » pour intégrer leur nouvelle Maison, pensée pour elles.

Jean-François Vernet

Une rue intérieure pour les transports doux

Une rue destinée aux piétons et aux cyclistes, longera toute la Maison des associations. « D'un handicap (étroitesse autour du bâti existant aggravé par les nécessités d'accès et de circulation), nous faisons un atout », résume Marie-Renée Desages. La longue de terre Sud deviendra ainsi une rue intérieure. « La voie sud se déroule le long de la limite. À sens unique, une bande de stabilisé de 3 mètres de large permet l'accès et la sortie à l'extrémité des véhicules de secours. C'est par cette rue que les adhérents des associations pourront accéder directement à leurs locaux, par des entrées perpendiculaires. L'intérêt d'un tel dispositif, outre la qualité de chaque accès, est d'attraper le bon niveau d'entrée selon l'endroit où l'on est dans le parcours Est/Ouest (3,80 m de différence de hauteur entre le sol des bureaux et le sol des dojos).